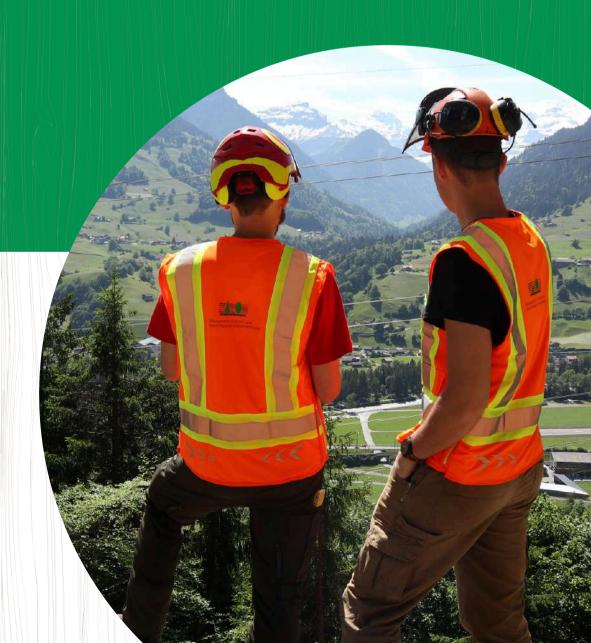
FILIÈRE FORESTIER-ÈRE DIPL. ES FORMATION EN COURS D'EMPLOI (FCE)



Fondation École intercantonale de gardes forestiers Lyss Centre forestier de formation Lyss



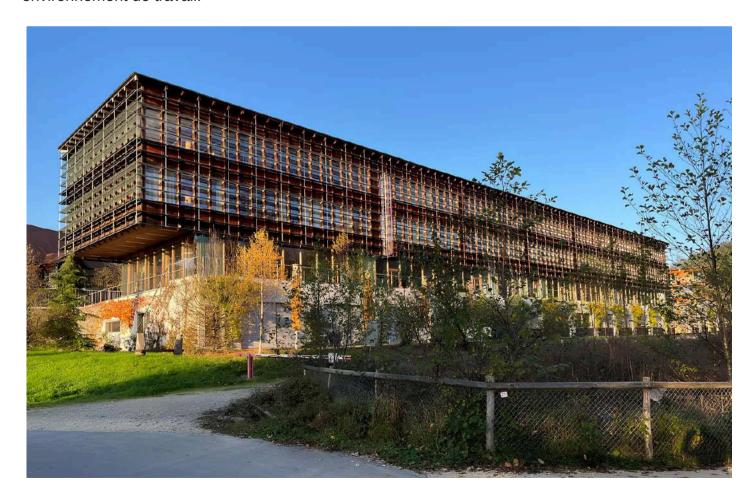
CONTEXTE ET ÉVOLUTION STRATÉGIQUE DE LA FORMATION

Le secteur forestier suisse connaît une pénurie persistante de cadres qualifiés, un phénomène qui s'intensifie avec les départs à la retraite, l'augmentation des responsabilités liées à la gestion forestière moderne et la difficulté pour les professionnels d'interrompre leur activité pour se former. L'enquête menée en 2024 par le CEFOR Lyss a mis en évidence une forte préférence des professionnels romands pour une formation en cours d'emploi, ainsi qu'un soutien massif des employeurs, qu'ils soient publics ou privés. Ces résultats, conjugués aux besoins des cantons, ont conduit à un choix stratégique majeur : pour le public francophone, l'offre de formation ES sera désormais exclusivement proposée en cours d'emploi. Cette orientation reflète la réalité du terrain et les besoins actuels et futurs du secteur.

UNE OFFRE ACCESSIBLE À TOUTES LES PERSONNES ACTIVES DANS LE MILIEU FORESTIER

La filière romande FCE est conçue pour être accessible à l'ensemble des professionnels de la branche forestière, sans distinction entre structures publiques et privées. Elle s'adresse aux collaborateurs des triages, aux administrations communales et cantonales, mais tout autant aux employés des entreprises privées de travaux forestiers et des entreprises d'exploitation.

La formation reconnaît la pluralité des pratiques professionnelles en Suisse romande. Elle permet à chaque personne active dans le domaine forestier d'accéder au diplôme ES sans quitter son poste, tout en valorisant son expérience et en consolidant ses compétences directement dans son environnement de travail.



LE MODÈLE D'ALTERNANCE : CONCILIER EMPLOI, FORMATION ET PROGRESSION

Le modèle de formation repose sur une alternance régulière d'une semaine de cours au CEFOR Lyss et d'une semaine en entreprise, sur une durée totale de 33 mois. Cette structure permet de maintenir une activité professionnelle à 50 %, tout en suivant une formation exigeante et équivalente en tout point à la formation plein temps. Les enseignements suivent le Plan d'études cadre ES et couvrent l'ensemble des compétences attendues d'un forestier.ère diplômé.e ES : sylviculture, planification, conduite d'équipe, économie forestière, sécurité, exploitation, génie forestier et technique forestière.

L'alternance hebdomadaire permet une intégration immédiate de la théorie dans la pratique. Chaque retour en entreprise devient une phase d'ancrage, au cours de laquelle l'étudiant.e transpose les connaissances acquises la semaine précédente. Ce rythme régulier favorise la progression, la maturité professionnelle et un développement constant des compétences.

TRAVAUX DE TRANSFERT : UN DISPOSITIF ADAPTÉ À TOUTES LES ENTREPRISES

Les travaux de transfert constituent un élément fondamental de la formation. Ils permettent de mettre en pratique les compétences du forestier.ère ES dans des situations réelles. Ces travaux sont réalisés exclusivement dans le cadre du 50 % consacré à la formation, et non dans le temps de travail productif. Leur réalisation dépend du contexte professionnel de chaque étudiant.e.

Lorsque l'entreprise d'emploi, qu'elle soit publique ou privée, offre un environnement répondant aux exigences de la formation — diversité des activités, encadrement assuré par un forestier.ère ES ou un cadre équivalent, conformité aux normes de sécurité et capacité à couvrir les missions du métier —, les travaux de transfert sont réalisés directement au sein de cette entreprise. Cette configuration renforce l'intégration des apprentissages et permet à l'étudiant.e de contribuer pleinement au développement opérationnel et stratégique de sa structure.

Si l'entreprise n'est pas en mesure de garantir l'ensemble des conditions nécessaires, la formation prévoit une alternative parfaitement intégrée. Les travaux de transfert sont alors réalisés dans une entreprise partenaire agréée par le CEFOR ou, selon son organisation, dans une structure mise à disposition par le canton. Ce partenariat public—privé garantit à chaque étudiant.e un accès équitable à un cadre professionnel complet, conforme aux exigences du Plan d'études cadre, quel que soit son employeur d'origine. Le CEFOR coordonne ces dispositifs afin d'assurer la qualité pédagogique et l'uniformité des parcours.



Planification triennale de la formation forestier.ère ES

AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Pour les employeurs, la formation en cours d'emploi constitue un levier stratégique particulièrement efficace. Elle permet de former la relève interne sans priver l'entreprise d'un collaborateur à plein temps, de renforcer la fidélisation du personnel et d'améliorer immédiatement la qualité des interventions grâce aux compétences acquises au CEFOR. Le maintien d'un taux d'activité de 50 % garantit la continuité des chantiers et la stabilité opérationnelle, tout en offrant une montée en compétences progressive et contextualisée.

Les entreprises privées, y compris celles ne disposant pas d'un cadre ES en interne, peuvent s'engager dans ce modèle grâce au réseau d'entreprises partenaires ou aux structures mises à disposition par les cantons et/ou le CEFOR. Cette flexibilité rend la formation accessible à l'ensemble du secteur, en créant un système équitable pour tous les employeurs.



Conditions pour les entreprises

AVANTAGES POUR LES CANDIDATS ET RECONNAISSANCE NATIONALE

Pour les professionnels en activité, la formation en cours d'emploi offre une possibilité unique d'évoluer vers des fonctions de cadre tout en conservant un revenu et une stabilité professionnelle. Elle permet d'intégrer un parcours de formation supérieur sans rupture de carrière, ce qui représente un atout majeur pour les personnes ayant des responsabilités familiales ou financières. Les diplômés obtiennent un titre fédéral reconnu au niveau national, identique à celui de la filière plein temps, et acquièrent une forte expérience pratique grâce à l'alternance constante entre cours et terrain.

GOUVERNANCE, COORDINATION CANTONALE ET PÉRENNITÉ DU MODÈLE

La filière FCE repose sur une gouvernance claire et sur une coopération active entre le CEFOR Lyss, les cantons et les entreprises. Le CEFOR assure la planification des modules, le suivi pédagogique, la validation des entreprises formatrices, la coordination des partenaires et l'accompagnement des étudiants. Les cantons soutiennent la filière en assurant la reconnaissance institutionnelle, en participant au financement et en facilitant la mise à disposition d'entreprises ou d'infrastructures partenaires.

L'offre exclusivement en cours d'emploi pour la Suisse romande assure la stabilité du modèle et optimise l'utilisation des ressources pédagogiques et institutionnelles. Le système de volées tuilées permet une montée en puissance progressive et une adaptation continue aux besoins du marché et des cantons.



CONCLUSION

La filière romande de formation en cours d'emploi devient la voie unique d'accès au diplôme de Forestier de ES pour les professionnels francophones. Elle est ouverte à toutes les personnes travaillant dans le milieu forestier, qu'elles proviennent du secteur public ou privé, et garantit un accompagnement équitable pour la réalisation des travaux pratiques. Grâce à son architecture flexible, à la coordination entre partenaires publics et privés et à la reconnaissance nationale du diplôme, la FCE constitue une réponse moderne, réaliste et durable aux défis de la relève forestière. Elle prépare les futurs cadres du secteur à assumer les responsabilités techniques, économiques et humaines nécessaires pour gérer les forêts suisses de demain.











